|  |  |
| --- | --- |
|  | **ANNEXE n° 5**  **Courrier de transmis du PV pour chantier arrêté sans justification suffisante (PV de manquement)** |

**Objet : Marché public de travaux *CSC – références* n° …, relatif à …, *lot n° … (le cas échéant)***

Madame, Monsieur,

Nous n’avons pas été informés à ce jour des circonstances concrètes qui justifieraient la mise à l’arrêt du chantier/ de votre entreprise dans le cadre du marché référencé ci-dessus.

Nous sommes bien conscients des contraintes que la crise sanitaire actuelle peut imposer à votre entreprise mais il vous appartient de justifier qu’elles constituent un obstacle à la poursuite de l’exécution du marché.

Vous trouverez ci-joint le procès-verbal de manquement que nous avons été contraints d’établir.

Conformément à l’article 44 de l’arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d’exécution des marchés publics, nous vous invitons à faire valoir vos éventuels moyens de défense dans le délai de 15 jours à dater de la présente. Passé ce délai, votre silence sera considéré comme une reconnaissance des faits constatés.

Nous vous souhaitons une bonne réception de la présente et vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de notre considération distinguée.